



loi sur la cigarette

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 20 février 2007

Est-il vrai que si un bar devient un club privé il peut rester un bar fumeur ?

Réponse :

- La [circulaire du Ministre de la santé](#) exclue cette hypothèse qui pouvait éventuellement être évoquée, bien que discutable, avant le 26 novembre 2006.
- Si, par contre, un individu mettait un local non commercial à la disposition de ses amis fumeurs de pipes, le décret ne s'y appliquerait pas.